

Protestantisme | Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine

La bénédiction du Mariage en voie de devenir officielle

L'UEPAL doit décider ce mois de novembre que la bénédiction des unions homosexuelles est officiellement possible en église, sous réserve de l'accord conjoint du conseil presbytéral et du pasteur. Certains ont déjà commencé.



Christophe Kocher bénit un couple à l'église Saint-Guillaume cette année. Document remis/ Anna YURIENEN

« Il faut bien sortir de cette hypocrisie et ne pas continuer à se cacher derrière le petit doigt. L'UEPAL doit clarifier sa position. »

Depuis son élection à la présidence de l'UEPAL (Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine), Christian Albecker a l'épineux dossier posé sur un coin de son bureau du quai Saint-Thomas, à Strasbourg, centre névralgique du protestantisme alsacien-mosellan.

En pratique et sans attendre la décision de la direction d'Église, des pasteurs de la région ont déjà béni des couples homosexuels mariés au civil - certains pasteurs se sont même mariés avec leur conjoint de même sexe.

Un moratoire de trois ans qui a duré cinq ans

Un groupe de travail avait pourtant commencé à plancher sur la question dès novembre 2012. À l'Assemblée nationale, les députés ont adopté en avril 2013 la loi sur le Mariage pour tous portée, par Christiane Taubira, alors garde des Sceaux.

L'assemblée de l'Union devait se prononcer en 2014 sur la conduite à tenir. Mais à l'époque, plus encore que les oppositions farouches à cette évolution, c'est l'indécision qui l'a emporté.

L'accueil inconditionnel de tous en église a été réaffirmé mais il a prudemment été

décidé de ne pas décider. L'UEPAL s'est accordé un délai de trois ans, il y a de ça déjà cinq ans.

À la veille de la présentation du texte aux délégués appelés à statuer, Christian Albecker est pragmatique : « En église, on aura toujours des approches diverses, entre les « déductifs » et les « inductifs », ceux qui pensent que la Bible énonce des normes intangibles et ceux qui estiment qu'il faut la réinterpréter à chaque époque et en dégager le message pour aujourd'hui ».

Le texte en question, déjà soumis aux paroisses, est très précautionneux dans sa formulation. Il rappelle dans un premier temps le sens de la bénédiction, ce qu'est le couple conjugal (entre autres qu'il n'a pas, dans les faits, pour unique finalité, la reproduction mais qu'il peut être fécond de bien d'autres manières). Il s'agit d'abord d'une alliance entre deux personnes.

Concrètement, lorsqu'un couple de même sexe sollicitera un pasteur, ce dernier échangera avec le conseil presbytéral et ils décideront ensemble d'accepter ou non de bénir. Si la réponse est défavorable, il est souhaitable que le couple soit orienté vers une paroisse qui pourra accueillir sa demande.

Compte tenu du nombre minoritaire de mariages de mêmes sexes dans la région, la demande devrait rester marginale. La décision est avant tout symbolique. Elle ne relève pas du *status confessionis*, c'est-à-dire d'une question fondamentale, mais des *adiaphora*, sujets plus secondaires.

La communion donnée en Christ prime sur les désaccords

Christian Albecker place beaucoup d'espoir dans ceci : « Nous pensons qu'il est possible d'être en communion même si nous avons des opinions divergentes sur certains sujets. Ce qui est fondamental, c'est la communion donnée en Christ, qui peut se vivre dans la diversité réconciliée, par-delà nos désaccords sur certaines questions éthiques ou politiques ».

Si la direction d'Église est si prudente, c'est que le sujet suscite les passions. L'exemple de l'EPUDF (Église protestante unie de France) a marqué. Lorsqu'elle s'est prononcée en mai 2015 pour la bénédiction des couples homosexuels en église, la décision a suscité un tollé, elle ne s'y attendait pas. Quand bien même la décision a consisté à laisser les pasteurs libres de choisir.

La relation parfois fragile avec les églises évangéliques en a souffert. Sur les questions sociétales, les protestants évangéliques sont plus proches des catholiques. Ils mettent en avant le texte biblique (*sola scriptura*) pour justifier leurs réserves.

Illustration en 2017, lors de l'édition de Protestants en fête, grand rassemblement national qui coïncidait avec les 500 ans de la Réforme et qui s'est tenu à Strasbourg. La veille de l'ouverture, le président du CNEF (Conseil national des évangéliques de France) a boycotté l'événement, en raison de la présence au programme d'un culte inclusif, c'est-à-dire ouvert à tous, y compris aux homosexuels, à l'église Saint-Guillaume.

Mais sans aller jusqu'aux évangéliques, les luthériens-réformés eux-mêmes ne sont pas unanimes sur le sujet. À charge pour l'assemblée de l'Union de trancher le 16 novembre.

Plus un sacrement depuis Luther

Chez les protestants, on parle de mariage mais il s'agit en réalité d'une bénédiction de l'union civile. Dès lors qu'un mariage est acté civilement, sa bénédiction est théoriquement possible. Martin Luther n'a en effet gardé que deux sacrements, le baptême et l'Eucharistie. Pour les catholiques, le mariage est l'un des sept sacrements (baptême, eucharistie, confirmation, réconciliation, onction des malades et ordination). Les textes théologiques, normatifs et liturgiques, réservent le mot « mariage » exclusivement à l'union d'un homme et d'une femme.

2,31 % des mariés alsaciens

Les chiffres INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) de 2017 font état de 6 886 mariages en Alsace, dont 159 entre personnes de même sexe, ce qui représente 2,31 % du total. Sur ces 159 couples, tous ne sont pas protestants et ne solliciteront donc pas une bénédiction. Le nombre de demandes ne devrait donc pas être élevé.

Le mariage pour tous est possible depuis 2013. Cette année-là, 160 couples homosexuels se sont dit « oui ». En 2014, ils étaient 251, ce qui a constitué un pic par rapport à la première année puis à celles qui ont suivi.

Strasbourg : cinq mariages et un engagement inclusif à Saint-Guillaume



L'antenne inclusive de Saint-Guillaume, née en 2013, participe à toutes les marches des visibilités LGBTI en juin. Document remis/Paroisse Saint-Guillaume.

L'église Saint-Guillaume et son pasteur Christophe Kocher sont identifiés dans le paysage comme « inclusifs ». Pour autant, et en dépit de l'engagement militant de la paroisse, ils ont attendu ce mois de juin 2019 pour procéder à leur première bénédiction d'un couple de même sexe marié civilement.

Une demande du conseil presbytéral

« D'autres pasteurs ont fait des bénédictions, il y en a eu dans bien des endroits, sauf à Saint-Guillaume. Certains l'ont fait de manière plus ou moins cachée, d'autres franchement. On commençait à devenir plus royaliste que le roi, observe Christophe Kocher qui explique au départ ne pas avoir voulu provoquer et contrevenir à la position de la direction de l'UEPAL.

Mais cette année, plusieurs demandes sont arrivées coup sur coup, ce n'était plus tenable de refuser et le conseil presbytéral a demandé à son pasteur d'y répondre favorablement. Christophe Kocher a veillé à informer l'inspecteur ecclésiastique au préalable. Deux mariages ont pour le moment été célébrés et d'ici au mois de juin 2020 il y en aura trois autres, actuellement en cours de préparation.

Lors de ces premières, Christophe Kocher a noté « une profondeur dans la démarche, rarement rencontrée pour les préparations de mariage. L'assemblée était complètement là. Certainement parce que c'est nouveau mais aussi parce que l'attente était forte. »

L'antenne inclusive de Saint-Guillaume est née dans le contexte agité du Mariage pour tous et de la Manif pour tous. « Au-delà de la question du mariage, il y avait des propos assez durs sur l'homosexualité », se souvient Christophe Kocher. Il s'agissait de faire entendre la voix de chrétiens plus ouverts.

Lorsque l'UEPAL en 2014 n'a finalement pas pris de décision sur la bénédiction des couples de même sexe, un manifeste a été rédigé, en faveur d'une église plus accueillante.

Le groupe a organisé dans un premier temps une célébration inclusive avant la marche des visibilités LGBTI. L'antenne, à la fois organisatrice mais aussi vigie, s'est développée au fil des années. Les cultes inclusifs, à dimension interreligieuse, sont dans leurs formes assez classiques, précise le pasteur. Ils se déroulent à Saint-Guillaume. L'antenne est l'une des commissions du conseil presbytéral.

« Que les personnes LGBTI trouvent leur place dans une communauté de foi »

« L'objectif est que les personnes LGBTI et les familles arc-en-ciel trouvent leur place dans une communauté de foi. Il y en a aussi dans l'islam ou le judaïsme libéral, d'où l'interreligieux. Les personnes LGBTI peuvent venir avec leur conjoint, leur compagne, sans être regardés de travers. On lance un signal à ces personnes : ici personne n'est jugé. »

Des liens se sont noués avec les associations LGBTI et « la chapelle arc-en-ciel » vient cette année se rajouter à la programmation. Tous les lundis du mois, entre 18 h et 21 h, il y a un accueil avec tisane et café, pour un temps de célébration, de lecture d'un texte, avec un invité.

De nouveaux paroissiens sont arrivés. Ils ne sont pas forcément homosexuels : « Ils viennent parce que Saint-Guillaume est avant tout un lieu d'ouverture », signale Christophe Kocher.

Témoins de cette ouverture et dans un autre genre, la projection de *l'Exorciste* de William Friedkin, en 2018, pendant le Festival européen du film fantastique de Strasbourg, ou encore l'organisation d'un « escape game » en octobre, dans le cadre de l'opération de restauration de l'édifice, « Sauvons Guillaume ».

Lien : <https://c.dna.fr/actualite/2019/11/01/strasbourg-cinq-mariages-et-un-engagement-inclusif-a-saint-guillaume>